

# SE DISSOCIER

## MAIS COMMENT FAIRE AUTREMENT ?

François ROUSTANG  
Avec l'aimable autorisation de CH-HYPNOSE

Que l'on évoque la schizophrénie, l'hystérie, l'hypnose, les personnalités multiples, le double, les troubles post-traumatiques, on finit toujours depuis un siècle par rencontrer la notion centrale de dissociation et le cortège inévitable des Janet, Bleuler, Freud.

Dissociation ou désagrégation chez Janet, *Störung* puis *Spaltung* chez Bleuler, *Ichspaltung*, traduit par « clivage du moi », chez Freud. Ces mots ne varient pas seulement à l'intérieur de l'œuvre de chacun, ils trouvent des interprètes qui en développent encore davantage le champ sémantique. Aujourd'hui, cette notion est d'usage courant chez les hypnotiseurs, mais ils ne semblent pas très soucieux de dire le sens qu'ils lui

donnent. Elle est cependant pour eux une évidence indissociable d'un aspect fondamental de l'expérience hypnotique. Il m'a donc semblé opportun à ce sujet d'interroger Milton H. Erickson. Il répondrait sans doute par l'avertissement qu'il donne à qui voudrait proposer une définition de l'hypnose : « *La recherche devrait se centrer sur les diverses manifestations de l'hypnose plutôt que sur l'état hypnotique en général* » (CP, II, 427). Donc, quelles sont dans l'œuvre d'Erickson les formes prises par la dissociation ou quels contextes donnent au mot une signification ?

1. Une première définition peut être extraite d'un exposé sur le comportement post-hypnotique. Mais est-ce bien d'une définition qu'il s'agit ? Ce qui frappe dès l'abord, en effet, c'est que la dissociation n'est pas, comme on s'y attendrait, un état ou une manière d'être que l'on pourrait circonscrire. La dissociation est un « *se dissocier de* ». Il y a « *dissociation par rapport aux schémas de comportement de l'état d'éveil* » (CP, I, 506). « *Le sujet hypnotique a perdu le contact avec l'environnement*

*extérieur et a tendance à substituer des images mémorisées aux objets réels, comportement hautement caractéristique de l'état hypnotique* » (CP, I, 494-495). La dissociation est donc l'acte par lequel un individu se sépare de quelque chose de tangible : le contact avec l'environnement qui lui est nécessaire dans l'état de veille pour agir opportunément. Mais elle ne sépare pas deux choses, elle ne figure pas un espace vide entre deux entités distinctes ou contraires. Il est dit seulement qu'il y a rupture d'avec quelque chose, mais on ne sait pas pourquoi cette rupture est effectuée, et moins encore à quoi elle aboutit. Pourquoi donc avoir utilisé ici le terme de dissociation ? Car dissociation suppose deux côtés, alors qu'un seul est ici mentionné, celui dont on se dissocie. La première tâche qui s'impose est donc de faire apparaître ce deuxième côté. On verra ensuite s'il est possible de justifier l'utilisation du terme dissociation, c'est-à-dire de savoir si ces deux côtés se maintiennent séparés, dissociés.

C'est pour résoudre à la première question (faire apparaître l'autre côté) que la suggestion post-hypnotique fait son entrée en scène. « *Pour nous, dit Erickson, l'acte post-hypnotique est un acte effectué par un sujet hypnotique après son réveil de la transe, en réponse à des suggestions données durant l'état de transe, cet acte étant effectué sans que le sujet ne manifeste qu'il perçoit*

FRANÇOIS ROUSTANG

Psychanalyste, membre de l'École Freudienne de Paris de 1966 à 1981. Formation à l'hypnose éricksonienne par Judith Fleiss. Enseignant à l'AFEHM et au DU d'hypnose à la Salepétrière. Auteur d'un certain nombre de livres, entre autres aux éditions de Minuit : *Un destin si funeste, Elle ne le lâche plus, Influence, Qu'est-ce que l'hypnose ?* Aux éditions Odile Jacob : *La fin de la plainte, Il suffit d'un geste, Savoir attendre.*

roustang@club-internet.fr

